



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°387 DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 2023**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 1 femme tuée, 4 personnes enlevées et/ou portées disparues, 2 personnes torturées et 9 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 7 femmes et 1 mineur arrêtés arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents

du SNR, des administratifs et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été également relevées dans ce bulletin.

## **LES GRANDS TITRES**

*I. DES PERSONNES TUEES*

*II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE*

*III. DES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i> .....	5
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i> .....	5
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i> .....	5
<i>II.1.1. DES PERSONNES TORTUREES</i> .....	5
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i> .....	6
<i>II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> .....	6
<i>II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i> .....	7
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i> .....	7
<i>IV. CONCLUSION</i> .....	8

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACAT</b>	: <i>Action des Chrétiens pour l'Abolition contre la Torture</i>
<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
<b>CNL</b>	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>OPJ</b>	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>

## **I. DES PERSONNES TUEES**

### **I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

#### ***Une vieille femme tuée en commune Gihanga, province Bubanza***

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2023, dans la brousse, sur la colline Rugunga, commune Gihanga, province Bubanza, Jacqueline Nahishakiye, âgée de 75 ans, a été tuée décapitée à l'aide de la machette par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont pris la victime et l'ont conduite dans une brousse non loin de sa mai-

son où ils l'ont tuée. Le chef de colline Rugunga, Célestin Ruvugyo a indiqué que des conflits fonciers sont à la base de cet assassinat. Selon les mêmes sources, la victime se rendait régulièrement au tribunal de grande instance de Bubanza pour des affaires foncières. Selon des sources sur place, trois hommes dont Dieudonné, le frère de la victime ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Gihanga pour des raisons d'enquête.

## **II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE**

### **II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **II.1.1. DES PERSONNES TORTUREES**

#### ***Une femme membre du parti CNL tabassée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

En date du 12 septembre 2023, vers 20 heures, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Housna Habonimana, âgée de 24 ans, mariée, membre du parti CNL a été tabassée à son domicile à coups de bâtons sur tout le corps, et à coup de poings au niveau du visage par des membres de la milice Imbonerakure dont le prénom Kevin. Selon des sources sur place, Housna Habonimana a été accusée d'avoir donné des informations à l'ACAT Burundi sur la disparition de son frère Karim Irakoze qui a eu lieu en date du 22 août 2023, vers 14 heures, tout près d'un bar communément appelé « Black and White » à Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura et de sa sœur Aïsha Mohammed qui a eu lieu en date du 28 juillet 2022, au quartier Kajaga, à Kinyinya III en zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont menacé Housna

qu'elle subirait le même sort que Karim Irakoze et Aïsha Mohammed.

#### ***Un homme tabassé en commune Giharo, province Rutana***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2023 indique qu'en date du 10 septembre 2023, dans un cabaret de la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, Dieudonné Ndayisenga, résidant sur la même colline, a été tabassé par des policiers dont un surnommé « Mpagakese », garde-corps de Japhet, Commissaire communal au cours des rondes nocturnes. Selon des sources sur place, Dieudonné a été accusé d'ivresse et il a été soigné au CDS Butezi. Le lendemain, ces policiers se sont rendu au domicile de Dieudonné Ndayisenga et l'ont accusé d'avoir sali un uniforme d'un policier et lui ont fait payer une somme de 36 000 fbu.

### **II.2. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES**

#### ***Une personne enlevée en commune Mpanda, province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2023 indique qu'en date du 08 septembre 2023, vers 14 heures, au village III, commune Mpanda, province Bubanza, Samuel Mukeshimana, Pasteur de l'Eglise Elyon, originaire du Rwanda, résidant en commune Gihanga a été enlevé par des agents du SNR. Selon des sources sur place,

Samuel était en train de fabriquer des briques cuites au village III de cette commune quand il a été enlevé. Selon les mêmes sources, ils l'ont embarqué à bord d'une camionnette Toyota Hilux, double cabine à vitres teintées sans numéro d'immatriculation et a pris la direction de Bujumbura Mairie. L'ancien premier ministre Général Alain Guillaume Bunyoni se rendait souvent prier à cette église avant son arrestation.

### ***Un homme enlevé en commune Gihanga, province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2023 indique qu'en date du 6 septembre 2023, vers 11 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Désiré Sindayigaya, âgé de 41 ans, marié, vétérinaire communal, éleveur des vaches, a été enlevé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Désiré allait acheter des médicaments pour ses vaches se trouvant sur la colline Buringa. Selon les mêmes sources, un groupe de gens en tenues policières l'ont poursuivi, l'ont appelé et l'ont arrêté avant de l'embarquer par force dans une camionnette double cabine de couleur blanche aux vitres teintées. En date du 7 Septembre 2023, des voisins et sa famille l'ont recherché partout dans les cachots mais sans succès.

### ***Une personne enlevée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2023 indique qu'en date du 10 septembre 2023, vers 13 heures, à la 6<sup>ème</sup> avenue, au

## **II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

### ***Un enfant arrêté en commune Bugendana, province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2023 indique qu'en date du 07 septembre 2023, Achille Igiraneza, âgé de 14 ans, a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana, province Gitega. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100.000 fbu et un sac d'urée appartenant à Noëlla Dorine Mpawenayo et Anne Bizongwako. Selon des sources sur place, deux policiers du poste de police de la zone Mugerera l'ont tabassé à coup de bâton en date du 14 septembre 2023 en le forçant d'accepter que c'est lui qui avait volé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rejeté ces accusations et a demandé à l'OPJ Serges de convoquer des témoins pour les écouter.

### ***Un conseiller collinaire arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 12 septembre 2023, sur la colline Ruvumera, commune Nyanza-lac, province Makamba, Samson Ngabire, conseiller de cette colline a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il

quartier Mirango, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Ferdinand Rutumo surnommé Vava, âgé de 38 ans, animateur de l'association Humure, a été enlevé chez lui par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été embarqué à bord d'une camionnette Toyota Hilux, de vitres teintées vers le centre-ville. Selon les mêmes sources, sa famille l'a cherché partout mais en vain.

### ***Un homme enlevé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie***

En date du 14 septembre 2023, vers 12 heures, sur l'avenue Mugunga, quartier Carama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, André Buyeye, âgé de 58 ans a été enlevé chez lui par des agents du SNR, à bord d'une camionnette double cabine immatriculée E0929A, de couleur blanche aux vitres teintées. Selon des sources sur place, dans ce véhicule, il y avait Beravista Joseph, cousin d'une ex-femme de Buyeye avec qui il a divorcée. Des conflits fonciers sont à l'origine de son enlèvement. Selon les mêmes sources, des proches de la victime ont cherché dans tous les cachots mais sans succès.

est en conflit foncier avec Sédéckias Nyandwi, membre du parti CNDD-FDD, commissionnaire des terres. Selon les mêmes sources, en date du 15 Septembre 2023, des voisins de la victime se sont rendus chez le Gouverneur, Françoise Ngozirazana pour plaider à sa libération.

### ***Sept femmes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 12 Septembre 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, 7 femmes dont Ndayirorere Anitha, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées, battues et conduites par des policiers au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir acheté des marchandises aux commerçants ambulants à l'extérieur du marché public. Tous leurs biens composés de nourriture pour leurs enfants ont été versés par terre et piétinés par ces policiers. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le lendemain après qu'un groupe de plusieurs femmes se sont dirigées au cachot pour demander leur libération.

### **III. DES FAITS SECURITAIRES**

#### ***Deux cent vingt maisons et sept salles de classe détruites en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

En date du 12 et du 13 septembre 2023, sur les collines Masango, Burimbi et Kibati, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, 220 maisons, 7 salles de classe ont été démolies et plusieurs hectares de champs endommagés par des pluies torrentielles. Selon des sources sur place, sur la colline Masango, 98 maisons et 7 salles de classe et plusieurs champs de cultures ont été détruits tandis que sur les collines Burimbi et Kibati, 122 maisons ont été détruites. Les habitants de ces collines victimes ont été obligés de demander des abris sur des collines voisines qui n'ont pas été touchées par ces destructions.

### **IV. CONCLUSION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

#### ***Un enfant brûlé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2023 indique qu'en date du 10 septembre 2023, vers 14 heures, sur la colline Mwumba, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Kenny Nduwayezu, âgé de 9 ans, élève en 3<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Mwumba, a été frappé et brûlé au niveau de la main droite par son père, Désiré Ndiwenumuryango, cultivateur et membre du parti CNL. Selon des sources sur place, l'enfant a été accusé d'avoir coupé une canne à sucre. L'enfant a été conduit à l'hôpital Rwibaga où il a été hospitalisé tandis que le présumé auteur a pris fuite.

aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.